

---

*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école*

---

**Date et durée de réunion** : Mardi 05 mars 2019, 2h

**A l'ordre du jour:**

- *1/Intervention de M. V. M., professeur relais auprès des enfants issus des familles itinérantes et du voyage : présentation de ses missions*
- *2/ Préparation rentrée scolaire 2019 : Prévisions d'effectifs*
- *3/Présentation du projet d'école 2018-2022*
- *4/Questions préparées des parents*

**INTERVENTION DE M. V. M., PROFESSEUR RELAIS AUPRES DES ENFANTS ISSUS DES FAMILLES ITINERANTES ET DU VOYAGE : PRESENTATION DE SES MISSIONS**

Mission 1 → La scolarisation des élèves. Travail qui se fait avec les mairies, les associations, les services académiques et le milieu associatif ainsi que directement avec les familles. Suit les enfants de la maternelle au lycée.

Mission 2 → Accompagner les équipes en tant que personne ressource. Observer, proposer des aménagements, monter des projets spécifiques, ou qui peuvent concerner l'ensemble de l'école. Intervention aussi sur les formations spécifiques internes et en formation continue.

Mission 3 → Prise en charge des élèves.

Intervention à la demande des familles, des élèves (fréquents), et la plupart du temps les collègues. 6 professeurs relais sur le département avec deux inspecteurs, une chargée de mission et une conseillère pédagogique départementale.

**Mairie questionne : 6 professeurs pour combien d'enfants dans le département ?**

Réponse : Difficile à dire mais entre 1 200 et 1 400 élèves.

L'équipe enseignante précise : Aide précieuse car peu d'intervention du RASED. Mr M. nous permet d'essayer de répondre aux besoins spécifiques de ces élèves.

## PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2019 : PREVISIONS D'EFFECTIFS

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Sept 2018	2	10	21	17	17	24	14	23	15	<b>143</b>
Effectif actuel	2	11	18	20	17	21	16	23	14	<b>142</b>
Sept 2019	1	23	12	21	20	18	21	16	25	<b>157</b>

La directrice explique son prévisionnel avec le nombre de naissances déclarées à Saint-Lumine il y a 3 ans, et les demandes d'inscriptions de familles qui vont arriver à Saint-Lumine de Coutais.

### **Question des parents d'élèves : Au niveau de l'effectif des TPS, cela reste à 2 ?**

Réponse : Il n'y aura qu'un TPS l'année prochaine parce que nous ne pouvons accepter que 13% de l'effectif actuel de PS. Comme écrit dans le règlement de l'école, le seul TPS est déjà inscrit, il ne pourra pas y avoir d'autre TPS pour l'année prochaine.

### **Question mairie : Avec l'obligation de l'inscription à 3 ans comment cela va-t-il se passer ?**

Réponse : Il n'y a pas d'inscription obligatoire le jour des 3 ans de l'enfant mais bien l'année de ses 3 ans comme la majorité des parents inscrivent déjà leurs enfants. Jusqu'à maintenant, l'école était obligatoire à 6 ans, nous n'inscrivions pas les enfants le jour de leurs 6 ans en plein milieu d'une année de CP, mais bien pour la rentrée de septembre de leur 6<sup>ème</sup> année. Il en sera visiblement de même pour les PS.

## PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE 2018-2022

Un projet d'école pour les 4 ans à venir, basé sur un projet académique comportant quatre ambitions:

### Réussite

Garantir à chaque élève sa propre réussite

Axe 1 : Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée

-Objectif 2 : Prendre en compte avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves de l'école au lycée.

Exemple d'action : ouverture des portes de toutes les classes aux parents comme pour la semaine de la maternelle.

### **Question mairie : Pour les portes ouvertes aux parents, cela se passe sur liste d'inscription ?**

Réponse équipe enseignante : Proposition de plages horaires avec différents types d'apprentissages. Un planning sera fait à partir des réponses et renvoyé aux parents pour confirmation.

### **Question mairie : Les enfants se comportent comment quand leurs parents viennent ?**

Réponse parents d'élèves : Ils sont fiers et demandent quand on revient.

Réponse équipe enseignante : Nous ne changeons pas l'emploi du temps parce que les parents viennent donc les enfants sont fiers de montrer les ateliers qu'ils ont l'habitude de faire.

### **Questions parents d'élèves : Est-ce que la durée sera la même qu'en maternelle ?**

Réponse équipe enseignante : Le projet est en cours donc on ne peut pas vous dire encore.

## Insertion

Construire pour chacun sa place dans la société

Axe 1 : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

Objectif 3 : Accorder une place prépondérante à la parole et à l'écoute des élèves dans la classe, dans l'école, dans l'établissement

Exemple d'action : instaurer des rôles de médiateurs tenus par les enfants pour gérer les conflits.

### **Question des parents d'élèves : les enfants médiateurs seront élus ?**

Réponse : Cela dépend, le projet est en cours. Dans une autre école c'était sur inscription et par vote parce que les élèves seront éventuellement pénalisés au niveau du temps de récréation. Possibilité d'être médiateur quelques temps et d'arrêter ensuite.

### **Question mairie : Il y aura toujours des adultes sur la récréation ?**

Réponse équipe enseignante : Evidemment, les médiateurs seront là pour aider à régler des petits conflits pas pour surveiller.

## Solidarité

Ne laisser personne au bord du chemin

Axe 2 : Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

Objectif n°3 : Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves.

Coopération

Exemple d'action : Continuer le dialogue instauré avec les partenaires

## Coopération

Travailler ensemble à la réussite de tous

Axe 1 : Favoriser l'initiative des écoles et des établissements.

Objectif 1 : Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques

Exemple d'action : circuler davantage les unes et les autres dans les classes de nos collègues sur et hors temps scolaire.

Globalement, notre projet d'école est une ouverture des portes des classes aux parents, aux élèves et aux collègues.

### **Question mairie : Qu'est-ce qui vous a amené à cela ?**

Réponse de l'équipe enseignante : En discutant nous nous sommes rendus compte que l'on pourrait partager beaucoup de choses et mutualiser des outils et des pratiques, que les parents pourraient avoir besoin aussi de voir leur enfant en classe pour mieux comprendre ce qu'il y vit et comment l'aider notamment lors des devoirs à la maison. L'ouverture des classes aux élèves est une envie de suivre au plus près l'évolution de chacun.

Le projet d'école est adopté pour les 4 ans à venir.

## QUESTIONS PREPAREES DES PARENTS

**Des personnes font des demi-tours au sens-interdit au niveau de l'école. Il y a une insécurité au niveau des stationnements aux abords de l'école. La mairie prévoit-elle un parking pour la sécurité?**

Réponse de la mairie : Nous sommes au courant mais un panneau est déjà mis en place. La seule chose possible serait une lettre de rappel aux parents ou un appel aux gendarmes de Saint-Philbert de grand lieu. Au niveau de la sécurité du parking, il y a beaucoup d'aménagements mis en place (barrières au niveau du passage piéton, passage piéton surélevé, places délimitées).

**Est-ce que les camions qui se garent dans la rue resteront ou est-ce exceptionnel ?**

Réponse de la mairie : C'est bien exceptionnel.

**Au niveau des repas de la cantine notifiés sur le panneau de l'école, y a-t-il des modifications ?**

Réponse de la mairie : il peut y avoir un changement mais cela est rare et dépend des commandes qui arrivent à temps ou en retard.

**Comment est effectuée la surveillance au niveau du temps méridien ?**

Réponse de la mairie : Il y a des animateurs dont deux intervenants sportifs. Ils sont là pour encadrer les enfants. Les enfants de l'école publique mangent en premier, vont ensuite pour une partie avec un intervenant sportif et les autres sont pris en charge par deux autres animateurs. Les maternelles sont pris en charge par une/deux autre(s) personne(s) qui vient amener les maternelles à la sieste et reste(nt) jusqu'à l'arrivée des Atsem. Il n'y pas de cloison entre les deux écoles ni de différence de traitement entre les deux écoles.

**Est-ce que les élèves de l'école publique et de l'école privée peuvent jouer ensemble sur le temps du midi ?**

Réponse de la mairie : Non, cela n'est pas possible car l'espace n'est pas suffisant. Un essai avait été fait mais peu concluant car cela finissait souvent par des conflits.

**Pourquoi les enfants du même âge des deux écoles ne mangent-ils pas à la même heure ?**

Réponse de la mairie : Il n'y a pas la place de les accueillir tous en même temps (privé et public) donc l'arrivée se fait en décalé, mais ils se croisent.

Question de la mairie : **un cendrier est présent sous le panneau interdit de fumer, à l'entrée de l'école, dans un lieu où il est interdit de fumer, est-ce normal ?**

Réponse de l'équipe enseignante : Il avait été mis en place par la mairie pour éviter que les parents ne jettent leurs mégots au sol.

Réponse de la mairie : Il peut être envisagé des changements et des aménagements –retrait du cendrier pour le respect de la zone sans tabac par exemple.

### **Les dates à retenir :**

Prochain conseil d'école : Jeudi 13 Juin 2019

Expo-vente de livres : 16 et 17 Mai 2019

Fête de l'école : Samedi 22 Juin 2019

Portes-ouvertes de l'école : Samedi 29 Juin 2019